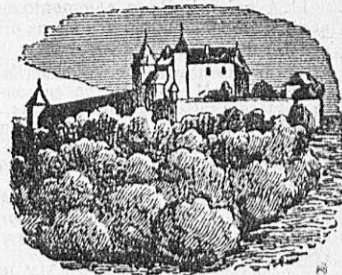




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
	6 mois	3.—
Etranger	1 an	10.—
	6 mois	5.50

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE ROMONT : BULLE arr. 9^h 11⁴⁷ (d. j. f. 14^h 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7^h 10³⁸ 13⁰⁸ 17⁰⁸

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
Annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Le journal de chez nous

On croit de bon ton, dans certains milieux, d'être à la remorque des grands journaux.

On les attend avec impatience et l'on jette à peine un regard distrait au journal local.

On s'intéresse vivement aux réceptions parisiennes de Madame la Marquise de Ladondaine, aux chevaux du Comte du Dondon, aux manifestations du Tout-Paris, mais on n'a que dédain pour notre pays...

Et pourtant, „l'esprit souffle où il veut“, et, plus qu'ailleurs, dans les régions qui ont conservé leur simplicité.

Je me méfie de l'opinion des hommes qui s'inspirent des grands journaux. Les grands journaux ont rarement de grandes idées. Ce sont des Mentors intéressés. Ils ont souvent pour mission de défendre les intérêts de groupements financiers. Avec quelle main légère, avec quel art subtil ils s'en acquittent! Les actionnaires choisissent bien leur monde, car ils savent que dans certaines démocraties, l'opinion publique peut renverser des montagnes... Alors, on monte des campagnes de presse qui font venir la chair de poule aux lecteurs. On crée souvent des périls imaginaires dont on sait profiter avec un art consommé.

Le dindon de la farce, c'est le lecteur.

Pour le lecteur étranger, ces journaux comportent un autre inconvénient. Ils faussent son jugement sur les questions nationales : ils lui créent une mentalité artificielle qui fait de lui un déclassé politique. A ses yeux, une œuvre née dans nos vallons doit recevoir la consécration étrangère pour être digne de sa considération.

Quoi qu'en dise le phyllosophe, l'homme n'est pas toujours un animal raisonnable. En exerçant son sens critique, il s'apercevrait bien vite que pour être moins brillant, le journal local est plus solide, plus désintéressé, plus logique. Il est le représentant naturel des intérêts du pays. Il continue de vénérables traditions. Il est le produit d'une région : c'est la voix du peuple, la voix du sol.

Contribuer à le rendre plus fort, c'est travailler pour le pays, c'est vivifier l'âme nationale, c'est fermer la porte aux idéologies, indignes de nos traditions d'ordre et de liberté. G.

Comment on juge et condamne.

De tout temps, la justice des hommes fut sujette à caution. Dans les pays civilisés, on est arrivé pourtant à entourer l'exercice de cette dernière de tant de précautions qu'on peut actuellement prétendre, quand les juges sont intègres et de bonne foi, à des verdicts qui répondent plus ou moins à la vérité. Parfois, quand les preuves matérielles manquent, on gracie parce que la charité s'exerce en faveur de l'accusé. En Suisse, les cours pénales s'inspirent en général des principes reconnus les meilleurs et les jurys se prononcent d'une manière consciencieuse. On sait pourtant combien fut critiquée l'attitude des jurés de Lausanne, dans l'affaire Conradi. Ce fut un des rares cas où la passion politique et l'influence de l'opinion populaire réussirent peut-être à modifier les réponses d'un jury. Dans certains pays voisins, il en est autrement dès que des circonstances passionnelles interviennent, et l'on rend des jugements qui deviennent un danger pour la moralité publique, par leur insuffisance.

Mais le cas du jugement de Boston condamnant à mort les sujets italiens Sacco et Van-

zetti présente un caractère si prononcé de condamnation politique que les pays civilisés se sont levés instinctivement pour défendre les principes outragés du sain exercice de la justice et les condamnés à mort, qui devaient être exécutés les prochains jours, voient leur existence prolongée encore de trente jours. Ce doit être un supplice, pour les deux condamnés, de voir marchander leur droit à la vie... ou à la mort. Et il paraît inconcevable qu'un tribunal se déjuge de pareille façon en n'appliquant point son arrêt ou en n'en entreprenant point la révision. Sacco et Vanzetti sont-ils coupables? Aucune preuve suffisante n'a été apportée. Des indices permettent même de croire qu'il faut chercher une autre piste. Pourquoi ont-ils donc été condamnés? Uniquement pour prouver la haine d'un peuple contre l'anarchie communiste. Car les deux condamnés étaient des anarchistes militants. Telle est la version que l'on donne à la condamnation de Boston, et il paraît bien qu'il y ait quelque chose de vrai, puisque les juges eux-mêmes s'émeuvent devant les critiques de l'opinion mondiale.

On a peine à croire, chez nous, que la clause de clémence ne soit point intervenue en faveur d'accusés contre lesquels aucune preuve matérielle et bien peu de preuves morales ont été apportées. Mais il faut savoir que la jeune Amérique est encore le jouet d'errements qui sont le propre des peuples dont la maturité n'est pas encore à point et au sein desquels l'arbitraire est encore un procédé presque traditionnel.

Un pays où le lynchage est érigé en système est forcément sujet à des pratiques judiciaires douteuses et inconnues auprès des vieilles nations civilisées. P. S.

Petite Revue.

ETRANGER

A la Commission des mandats.

— On sait qu'au lendemain de la grande guerre, alors que les diplomates jetaient à Versailles les bases d'une paix difficile, l'Allemagne, qui avait manqué gravement aux devoirs d'honneur de toute nation civilisée, fut mise en demeure d'évacuer ses possessions coloniales dont l'administration fut confiée à une organisation que l'on dénomma « Commission des mandats ». Cet organisme fut composé de personnalités versées dans tous les domaines des connaissances coloniales, en dehors des considérations politiques. Il faut, pour être juste, reconnaître l'excellent travail qu'a fourni, en général, la Commission des mandats.

Mais voici qu'une pierre d'achoppement vient d'être jetée dans le jardin de la Commission. L'Allemagne, qui est en passe de reconquérir petit à petit les positions perdues au lendemain de la guerre, sollicite une place à la Commission des mandats et la Commission, consultée par le bureau de la Société des Nations, répond qu'elle ne voit aucun inconvénient à ce que son effectif soit augmenté d'un membre et que ce membre soit de nationalité allemande. Elle précise que cette décision procède d'un pur point de vue technique et ne tient nullement compte de considérations politiques. Or, c'est précisément au point de vue politique que l'entrée d'un représentant allemand au sein de la Commission des mandats semble présenter de dangereuses perspectives. L'Allemagne ne restera sans doute pas longtemps sans réclamer l'administration de territoires qu'elle posséda jadis; et l'Italie, qui guette l'occasion de s'approprier des colonies où elle puisse déverser le trop-plein de sa prolifique population, n'admettrait certainement pas que l'Allemagne se servit avant elle, dans le « gâteau colonial ». On s'aperçoit immédiatement que la paix de l'Europe serait gravement menacée par ce conflit d'appétits auxquels on se trouverait dans l'impossibilité de donner satisfaction. D'ailleurs, à un autre point de vue, il semble que le Reich aurait une position fort malaisée dans la Commission, vis-à-vis des colonies qu'elle dut rétrocéder.

Le Conseil de la S. d. N. sera appelé, en

septembre, à trancher ce nœud gordien. On n'ignore pas qu'un crédit a déjà été ouvert au budget de la Société en prévision de cette éventualité. Cela ne présume en rien de la décision qui sera prise, mais on en déduit que l'admission d'un membre allemand au sein de la Commission des mandats a été envisagée et l'on sait que certains diplomates de la S. d. N. ont songé sérieusement à faire encore cette concession à M. Stresemann, dans le but de poursuivre la « politique locarnienne ».

Si un Allemand est admis à faire partie de la Commission, la tâche de cette dernière deviendra difficile et des jours sombres se lèveront à l'horizon de la politique coloniale européenne. P. S.

Une lointaine menace : L'„Anschluss“.

— Nous disions, dans l'un de nos derniers numéros, que l'Autriche n'était pas mûre encore pour le rattachement à l'Allemagne. C'est de l'avenir immédiat que nous parlions, et il n'en demeure pas moins que l'activité ininterrompue que l'on constate de part et d'autre pour mener à bonne fin l'œuvre de l'„Anschluss“ est une sérieuse menace pour l'ordre politique sorti de la victoire alliée, et que l'Europe aurait tort de se désintéresser d'une question qui l'occupe au plus haut point, puisqu'il s'agit de son existence même.

C'est bien la réalisation du „Deutschthum“ que l'on recherche et c'est bien aussi par le vieux „Drang nach Osten“ que l'on entend y arriver. Il faut savoir aussi que l'Autriche compte dans les sphères supérieures elles-mêmes de nombreux partisans du rattachement et de la « plus grande Allemagne ». La reconstitution d'une formidable et menaçante « Mitteleuropa » hante toujours les cerveaux épris de rêves de grandeur de pangermanistes qui comptent des adhérents dans de nombreux milieux.

La thèse officielle sur laquelle les partisans de l'„Anschluss“ basent leur activité est que l'Autriche, mutilée par le traité de St-Germain, n'est pas viable. Aussi faut-il approuver pleinement l'appui que les Alliés ont accordé et accordent encore à la nouvelle Autriche. Le régime a d'ailleurs fait ses preuves et le redressement de ce pays est aujourd'hui un fait accompli. Les difficultés qui s'y posent encore ne sont pas autres que celles qui existent dans tous les pays qui ont fait la guerre, vainqueurs et vaincus.

La réalisation de l'„Anschluss“ jetterait à terre la carte de l'Europe centrale sortie de Versailles et les Etats danubiens verraient leur existence menacée par la constitution du „Deutschthum“. Dernièrement, le parti national allemand, dans son assemblée annuelle à laquelle assistaient entre autres deux ministres du cabinet de Vienne, a étudié les moyens d'unifier les lois allemandes et autrichiennes et de favoriser dans les deux pays les naturalisations réciproques, de façon à obtenir au bout de peu de temps une assimilation telle que les deux peuples ne feront de fait qu'un peuple et qu'il ne restera plus qu'à attendre l'heure favorable pour proclamer la « Grande-Allemagne », qui existera déjà dans la réalité. L'un des ministres autrichiens présents à l'assemblée n'avouait-il pas qu'il considérait, avec de nombreux Autrichiens, l'ordre actuel comme un « ordre éphémère imposé par les circonstances »? Et M. Lœbe, démocrate, président du Reichstag, ne résumait-il pas le programme de l'„Anschluss“ en ces mots : « Une seule nation allemande, un seul Reich, une seule patrie allemande libre ».

La menace pangermaniste est sérieuse. Pour la combattre sur le terrain pratique, il ne reste à l'Europe, semble-t-il, qu'à exciter le patriotisme autrichien en faisant comprendre qu'il ne s'agit pas de fait d'un rattachement à l'Allemagne, mais d'un assujettissement, et à favoriser par tous les moyens la formation d'une confédération danubienne capable de tenir tête, sur le terrain économique comme dans le domaine politique, aux ambitieuses et dangereuses visées de l'„Anschluss“.

A la conférence du désarmement.

— Les divergences de vues se précipitent au fur et à mesure que l'on entame des chapitres bien définis de limitation d'effectif naval et de désarmement ou de réduction de

calibres. Selon la proposition britannique, le nombre des croiseurs demeurerait très élevé et les Etats-Unis opposent à cette proposition le fait qu'elle constituerait une nouvelle provocation à la course aux armements navals légers, qu'il faut précisément éviter. Le Japon a étudié la proposition anglaise suivant laquelle on diviserait en deux classes les croiseurs auxiliaires, suivant leur tonnage. Il déclare qu'il ne pourra accepter la proportion 5-5-3 pour les vaisseaux de dix tonnes, ni réduire le calibre des canons des croiseurs de 7,500 tonnes, étant donné que cette catégorie de vaisseaux japonais sont déjà armés de pièces de 203 mm.

D'autre part, l'autre jour, à l'occasion de la fête de l'Indépendance américaine, l'amiral Jones, premier expert naval, a expliqué, dans un grand discours, pourquoi les Etats-Unis ont besoin d'une flotte aussi puissante que la flotte britannique.

Notre commerce, notre sécurité, a-t-il dit, demandent une marine égale à la plus grande. La nécessité pour la Grande-Bretagne de relâcher les Dominions et les possessions de la métropole est une raison sérieuse de protéger ses lignes de communications. Mais nous possédons, nous aussi, des lignes de communications outre-mer qui sont nécessaires à notre existence économique.

On se rend aisément compte, au vu de ces déclarations, combien les difficultés à surmonter se révèlent grandes, pour que la conférence de Genève donne des résultats effectifs.

Dans sa dernière séance, le comité des experts navals a étudié la réalisation d'un compromis entre la thèse anglaise et la thèse américaine au sujet du tonnage global des croiseurs. Le chiffre américain, qui était de 250.000 à 300.000 tonnes, a été porté, à titre de conciliation, à 400.000 tonnes. On sait que le chiffre proposé par l'Angleterre est de 550.000 tonnes. L'écart est encore grand. Les séances sont provisoirement suspendues, pour permettre aux délégations d'étudier les faces techniques et politiques du problème.

Les nationalistes allemands et le concordat.

— Dernièrement, la fédération protestante d'Essen organisait une journée au cours de laquelle fut examiné le problème du concordat entre le Reich et la curie romaine. Le député nationaliste au Reichstag a déclaré qu'un concordat porterait atteinte au droit constitutionnel du peuple allemand.

Les Allemands, dit-il, ne peuvent se faire à l'idée de conclure avec le chef suprême de l'Eglise catholique un accord qui aurait pour effet de restreindre leurs libertés civiles. Le Reichstag a repoussé la séparation de l'Eglise et de l'Etat, tandis que la Constitution de Weimar, a proclamé que l'Etat et l'Eglise catholique sont deux puissances antagonistes qui ne pourront jamais s'entendre. La jeunesse allemande doit être élevée suivant le principe constitutionnel. Or l'Eglise revendique le droit de diriger l'école.

L'Allemagne devrait s'opposer à ce qu'on aggrave encore les dissensions entre les deux confessions (protestants et catholiques) et ne pas sacrifier la Constitution à la curie romaine.

Ce que va faire la France.

— Les débats passionnés qui se déroulent, en France, autour de la question du retour au scrutin d'arrondissement paralysent certainement l'œuvre magnifique de restauration entreprise par M. Poincaré et amoindissent le prestige du gouvernement en ramenant au niveau des mesquineries de la politique de parti une tâche pour laquelle le gouvernement a besoin du concours désintéressé de toute la nation.

De temps à autre, cependant, un retour aux sphères élevées de la politique nationale rappelle aux Français qu'avant la question du scrutin de liste ou d'arrondissement et au-dessus des intérêts des partis, il y a l'honneur et l'avenir économique de la France devant quoi les rancunes et les luttes particulières doivent s'incliner et se taire.

M. André Tardieu prononçait l'autre jour, à Belfort, un de ces discours enflammés qui émeuvent les foules et les rappellent aux nobles sentiments qui doivent présider au gouvernement d'un grand pays. L'orateur a magnifié l'œuvre accomplie sous l'énergique présidence de M. Poincaré et l'importance qu'il y a à ce qu'aucune entrave ne soit apportée au travail national de restauration.

rand et pur amour
t, il n'en était que
force de ses souve-
us ses plus nobles
ues pour sauver la
après tout!...
lui désigna la fenê-
ez donc! Pour Dieu!
vint vers lui...
pitié!
il lui montra la fe-
agile qu'un jeune
sparu dans la nuit
audiences fut en-
rrivait maintenant.
serait sur pied.
decin... Vite! quel-
da Vessex, s'adres-
qu'il restait age-
urs la tête inanimée

mes arrachèrent les
laquais et bientôt le
par Vessex et don
d'un cercle curieux.
une voix douce et
rtement du duc de
arez, murmurèrent

(A suivre).

temit
mit Niederumen

Toitures
nements de façades
nements intérieurs.

ASSON
BULLE

s d'Eté.

ASSON

ES

C.

L'«Avenir» de Paris, commente de cette façon les éloquentes manifestations oratoires de ces derniers jours :

On rend hommage à l'œuvre financière du gouvernement de M. Poincaré ; on en constate, avec une évidente satisfaction, les résultats inespérés ; et puis, tout aussitôt, les yeux se tournent vers l'avenir, et l'on se dit, avec une anxiété qui découpent les bouillonnements actuels des partis de désordre :

— Comment préserver des coups de pioche l'édifice à moitié reconstruit ? Comment pourra-t-on l'achever et le rendre aussi inviolable que peuvent l'être les œuvres des hommes ?

Rendons grâce à M. Tardieu, à MM. Raoul Péret, Antony Ratier et Charles Chaumet, de la franchise avec laquelle ils ont saisi de cette question le tribunal de l'opinion.

Il eût été difficile de le faire avec plus de maîtrise et de courage que M. André Tardieu ; son discours, bref, solide, harmonieux, trouve à chaque phrase, le mot juste, l'expression directe : il fait comprendre à l'auditoire le maximum de ce qu'il veut dire.

Les négociations polono-allemandes. — Le *Berliner Tagblatt* déclare que les négociations économiques officielles entre la Pologne et l'Allemagne se poursuivent lentement. Par contre, on constate un sensible rapprochement entre les milieux économiques des deux pays. Une prise de contact préliminaire a eu lieu entre les industriels allemands et polonais et l'on pense généralement que les négociations se poursuivront normalement et aboutiront, cette fois-ci, à une entente définitive.

La présence en Pologne de M. Calonder semble avoir rendu des services, amélioré les rapports entre population allemande et population polonaise dans les régions à population mixte.

Les luttes politiques françaises. — Les fontaines de l'abîme sont déchainées à la Chambre des députés de Paris. Va-t-on rétablir le scrutin d'arrondissement et ressusciter ainsi les mesquines querelles de clocher au grand détriment des vues larges et de l'intérêt général du pays ? Va-t-on défendre le scrutin de liste qui donne aux partis la cohésion, aux mandataires du peuple plus d'indépendance et à la tribune parlementaire un aspect moins bariolé et des discours plus sensés ?

Nul ne saurait le prédire. Cependant, des signes permettent d'entrevoir que la lutte sera chaude et que les partisans de l'état de choses existant auront à faire à forte partie, car les Messieurs du Cartel des gauches savent admirablement manier l'art de « tenir les fous joyeux », c'est-à-dire de promettre beaucoup, sans se soucier s'ils pourront tenir leurs promesses.

Le cabinet Poincaré, au sein duquel on peut apercevoir, par les fentes des cloisons, des divisions prendre forme, pourrait bien sortir amoindri de la lutte qui s'annonce. Ce serait malheureux pour la France. S.

SUISSE

Port de Bâle. — Le trafic s'est élevé au mois de juin, à 113.114 tonnes, chiffre qui n'a jamais été atteint et qui constitue donc un record.

Les socialistes et la loi sur les fonctionnaires. — Le comité directeur du parti socialiste suisse a décidé de s'opposer à un référendum sur la loi des fonctionnaires, qui a été acceptée par les organisations du personnel fédéral.

Les deux Bâles. — La campagne en vue de la réunion des deux demi-cantons se poursuit avec beaucoup d'intensité. On pense arriver à la votation en 1928.

Si M. Léon Daudet était en Suisse ? — Nous lisons dans la *Tribune de Genève* :

« Contrairement à ce qu'écrivent plusieurs journaux, ce n'est pas pour diffamation qu'a été condamné M. Léon Daudet, — délit non prévu par le traité franco-suisse d'extradition — mais pour « dénonciation calomnieuse », selon l'article 373 du Code pénal français : « Quelconque aura fait par écrit une dénonciation calomnieuse contre un ou plusieurs individus, aux officiers de justice ou de police administrative ou judiciaire, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 à 3000 fr. »

Or, la dénonciation calomnieuse figure bel et bien dans le traité franco-suisse au nombre des délits donnant lieu à extradition. Par conséquent si M. Léon Daudet se réfugiait en Suisse, le gouvernement français serait assurément en droit de réclamer son extradition. D'autre part, on peut avec beaucoup de vraisemblance présumer qu'il n'en ferait rien, trop honneur qu'il serait d'être débarrassé pour bon nombre d'années d'un adversaire de cet envergure. Cependant, il faut s'attendre à tout, et le cas pourrait se présenter où la Suisse serait obligée de faire accompagner M. Daudet à la frontière entre deux gendarmes », (R. B.-G.)

Importation du bétail de boucherie. — Le Syndicat d'élevage de la race tachetée du Simmenthal et l'Association pour l'économie alpestre viennent d'adresser une requête au département fédéral de l'économie publique au sujet de l'importation du bétail de boucherie et de la viande. La requête en question attire l'attention sur le fait que les perspectives pour l'écoulement du bétail d'élevage sont encore plus mauvaises pour cet automne que pour l'année dernière, en particulier par suite des froids tardifs qui ont gravement compromis les récoltes de fourrages dans les régions alpestres. Si le Conseil fédéral ne veut pas augmenter les difficultés qu'ont à supporter nos éleveurs et, d'une façon générale, les populations alpestres, il doit prendre toutes mesures utiles, dit la requête, afin d'interdire complètement, dès le début de

juillet, toute importation du bétail de boucherie. En outre, les dangers de contamination par la fièvre aphteuse seront aussi de ce fait écartés dans une large mesure.

Nos tractations douanières avec la France. — Les pourparlers que nos mandataires entretiennent avec la France au sujet de nos relations économiques, modifiées de fond en comble par le nouveau tarif douanier français, font couler beaucoup d'encre et fournissent le thème à de nombreuses discussions. Il est évident que toutes les questions politiques et économiques qui se posent actuellement entre les deux pays ne pouvaient être évitées. La situation acquise n'était plus tenable après les perturbations provoquées dans la vie des nations européennes par l'après-guerre.

Encore une fois, rien ne sert de gémir, il faut s'adapter aux contingences nouvelles et faire le sacrifice d'un passé dont il serait puéril de souhaiter la résurrection.

Nous finirons par nous entendre, certainement, puisque, des deux côtés, on fait preuve d'une grande bonne volonté. La France ne nous comprend pas toujours de prime abord. C'est naturel, car les besoins d'un grand pays ne sont pas ceux de la modeste Suisse. Un point qu'il ne faut pas oublier, c'est que la France a tout à gagner à conserver avec notre pays des relations économiques normales. Elle perdrait, à adopter une ligne de conduite inamicale, un gros client. Ses exportations en Suisse en vins, par exemple, mettent notre pays en troisième rang dans la liste des vins français. L'industrie automobile française fait également de riches affaires avec les acheteurs suisses. Il n'est pas jusqu'à l'horlogerie qui donne aux ouvriers français un abondant gagne-pain en expédiant en France de nombreuses pièces détachées qui servent à la fabrication horlogère de nombreuses entreprises.

Il se trouvera certainement, au cours des négociations, des hommes de la partie qui reconstruiront la nécessité d'arriver à une entente, et nous n'avons aucune raison de nous montrer pessimistes en l'occurrence. P. S.

Ceux qui courent après le progrès !!! — Une mission ouvrière suisse s'en ira en Russie en septembre et novembre. Y seront représentés le parti communiste, le cartel syndical de Bâle et quelques organes directeurs des syndicats et de la fédération sportive ouvrière.

Sans doute ces messieurs vont-ils retremper leurs forces pour la lutte qui doit aboutir à la réalisation du « Grand Soir » dont l'aube brille au ciel de Russie ?

La « Sesa ». — L'activité de ce nouvel organisme affilié aux C. F. F. a provoqué l'intervention aux Chambres de M. Tschumi, de Berne. M. Tschumi a déclaré que si la « Sesa » avait pour but de ruiner les entreprises concurrentes, il aurait mieux valu qu'elle ne fût pas née.

Selon la réponse de M. Haab, conseiller fédéral, il n'en est pas ainsi et la « Sesa », qui exerce son activité avec le concours d'industries privées, se propose uniquement de faire le service des C. F. F. et d'arrêter le mouvement déficitaire de cette entreprise publique.

Les automobiles, a dit l'honorable M. Haab, n'ont pas demandé la permission des chemins de fer pour assumer les transports de voyageurs et de marchandises, les chemins de fer n'ont pas à solliciter de permission pour se défendre.

L'Autriche travaille activement à l'électrification de ses chemins de fer et suit les principes adoptés par la Suisse en cette matière. Le Directeur en chef des chemins de fer autrichiens va se rendre en Suisse incessamment pour visiter les installations électriques du Gothard et du Valais.

M. Motta, conseiller fédéral et chef du Département politique suisse, est en vacances. Certes, il doit avoir besoin de repos, après les dures et ingrates semaines qu'il vient de passer au milieu des parlementaires romands. MM. Musy et Haab partiront prochainement.

Comité suisse de la Fête nationale. — La vente des cartes publiées à l'occasion de la Fête du 1^{er} août aura lieu, à partir du 5 juillet, dans tous les bureaux de poste. Chacune des deux cartes est munie d'un timbre de 10 ct. et coûte 30 ct. Ces cartes sont valables aussi pour l'étranger moyennant un affranchissement supplémentaire de 10 ct.

Le produit de la prochaine collecte étant destiné aux garde-malades invalides, le Comité de la Fête a eu l'idée d'utiliser un tableau connu de feu Eugène Burnand dont la reproduction en couleur a été amablement autorisée par la Maison Berger-Levrault à Nancy. Il s'agit du tableau « Visite à un malade » tiré du portefeuille du peintre intitulé « Paraboles ». Un vieillard couché sur son lit de douleur raconte des épisodes de sa vie agitée aux sœurs qui le soignent et qui l'écoutent avec recueillement les mains jointes ; cette image, d'une vérité saisissante, encouragera certainement le public à l'acheter, en raison de sa beauté et du but poursuivi.

La seconde carte est du peintre appenzellois C. Linder. Elle représente un bon petit Suisse qui regarde d'un air réchichi les feux du 1^{er} août allumés tout alentour, la scène fait une impression profonde sur le jeune patriote qui en oublie de faire flotter son drapeau au vent. Cette carte, elle aussi, est de nature à provoquer le zèle des acheteurs. La reproduction des deux cartes est l'œuvre des Maisons Fretz-Frères et Orell Füssli à Zurich. Le dessin qui orne les cartes a été exécuté par le peintre bâlois Kammüller.

Nous espérons que les deux cartes procureront

un égal plaisir aux expéditeurs et aux destinataires et tout particulièrement à nos compatriotes de l'étranger pour lesquels le 1^{er} août est toujours une fête mémorable.

FRIBOURG

Agriculteurs français en visite.

Trente-quatre agriculteurs français ont visité, mardi, l'Ecole d'agriculture de Grange-neuve, sous la direction de MM. Savoy, conseiller d'Etat, et Teichmann, directeur de l'établissement. D'aimables paroles ont été échangées et les visiteurs se sont déclarés enchantés de leur séjour à Fribourg.

Noyade tragique. — Le jeune Nussbaum, de Schmiten, âgé de 21 ans, s'est noyé en prenant son bain, mercredi après le dîner, dans le petit lac de Rigisalp, dans les parages du Lac-Noir. Le jeune homme avait traversé la petite nappe d'eau, lorsqu'il se sentit mal. Il commit l'imprudence de tenter la traversée inverse et coula à pic, frappé d'une congestion. Le père de la victime, avisé téléphoniquement, n'arriva que pour assister à la levée du cadavre et aux formalités légales.

Examens de médecine. — M. Jules Berset, de Vuisternens-en-Ogoz, a passé avec grand succès ses examens de médecin-dentiste à l'Ecole dentaire de Genève.

Tir cantonal de Romont. — Le tir cantonal de Romont a laissé un déficit assez sensible, écrit la *Revue de Lausanne*. Ce déficit est dû uniquement à la participation insuffisante de tireurs. Le nombre prévu au budget était de 4000 ; en fait, il s'est trouvé réduit à 3000. Cette diminution s'explique partiellement par la crise économique actuelle, mais le marasme s'est fortement aggravé depuis 1926, moment où la Société de tir décida d'organiser le tir cantonal de Romont.

Possibilités d'affaires. — La Chambre de Commerce fribourgeoise nous mande :

1. Maison à Innsbruck se chargerait de la représentation de fabriques de chocolat.
2. Maison à Londres demande offres pour lait condensé.
3. Maison à Zanzibar (Afrique orientale) entrerait en relations avec fabrique de chocolat, lait condensé, allumettes.
4. Maison à Bordeaux accepterait la représentation de maisons suisses pour les fromages de Gruyère, lait condensé et stérilisé.
5. Maison à Oran (Algérie) désire obtenir la représentation d'une fabrique suisse d'allumettes.
6. Maison à Stettin (Allemagne) entrerait en relations avec fabriques suisses de chocolat.

Encore une noyade. — Mercredi soir, M. Martin Riedo, 22 ans, de Luggwil, s'est noyé dans la Sarine en se baignant, près de Guin. Il fut emporté par le courant.

Prêtrise. — Parmi les noms des prêtres qui seront ordonnés le 10 juillet, nous relevons les noms de MM. François-Xavier Brodard, de La Roche, qui dira sa première messe à La Roche ; Paul Gremaud, de Vuadens, première messe à Porsel ; Louis Seydoux, de Vulruz, première messe à Courtion ; Jean Molleyres de St-Martin, première messe à St-Martin.

Les Singinois se plaignent à tort. — On écrit à l'« Indépendant » :

Nous avons, sous les yeux, le 24^{me} rapport des caisses Raiffeisen suisses pour l'année 1926. Il va sans dire que la curiosité nous a poussé à consacrer quelques instants aux différentes caisses du canton de Fribourg. Elles sont au nombre de 48, dont 10 dans la Singine.

Les dépôts d'épargne des caisses Raiffeisen, pour tout le canton se montent à 10.078,450 francs.

Notons, pour mémoire, que c'est le district de la Singine, qui crie toujours sa pauvreté, qui vient en tête des déposants.

En voici la preuve quant au montant total des dépôts :

Alterswil	(602 déposants)	654,136 fr.
Chevilles	(322 »)	338,732 »
Heitenried	(481 »)	505,591 »
Planfayon	(447 »)	777,239 »
Dirlaret	(476 »)	248,032 »
Schmiten	(638 »)	553,618 »
St-Antoine	(658 »)	659,491 »
St-Sylvestre	(167 »)	90,652 »
Ueberstorf	(525 »)	1,365,430 »
Wunnswyl	(606 »)	774,382 »

Total 6,367,303 fr.

Que voilà donc des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. La Singine, à elle seule, avec ses dix caisses Raiffeisen, capitalise plus de la moitié des dépôts, le reste, soit environ 4,600,000 fr., se répartit entre les 38 autres caisses fribourgeoises.

La légende de la grande pauvreté des Singinois tombe en présence des chiffres que nous venons de citer.

Tout cela est à retenir par notre directeur des finances et surtout par le directeur de l'Intérieur à qui incombe la lourde charge de présenter au Grand Conseil une loi sur l'assistance qui ne paraît être faite que pour les Singinois.

Il est des pauvres qui veulent l'être par persuasion.

Après l'orage. — Mercredi soir, un violent orage s'est abattu sur la Gruyère et

dans la région de Fribourg. La journée avait été d'une chaleur étouffante et le ciel était voilé par d'épais nuages saturés d'électricité. Quelques grêlons de dimensions respectables sont tombés, en petit nombre, heureusement.

La foudre est tombée à la Vignettaz, sur la ferme de M. Arsène Buchs, près de Fribourg ; à Sâles (Gruyère), sur la ferme de M. Maxime Fahry ; à Champagny (Lac), et près de St-Ours. Elle a partout causé des dégâts plus ou moins importants, sans provoquer d'incendie grave.

Pour une fois, l'élément destructeur s'est montré élement.

— On signale également que nombre de poteaux électriques ont été abattus sur la route Fribourg-Farvagny et que, de ce fait, les autobus de la compagnie n'ont pu fonctionner, hier matin.

— La foudre est également tombée sur l'église de Cernier, Neuchâtel. Après deux heures d'efforts, les pompiers ont réussi à sauver le corps de l'église.

Bonne prise. — La police de sûreté de Fribourg a mis la main sur un jeune Fribourgeois, ouvrier boulanger à Genève, qui avait quitté son patron, emportant un montant de 1.600 francs.

Les chevrillers de la fête des Vignerons. — Il y en aura deux pour interpréter la délicieuse « Chanson du Chevriller ». Ainsi, sur préavis de M. Gustave Doret, en a décidé le Comité de Poésie, Musique et Ballets de la Fête des Vignerons, qui a eu la chance de mettre la main sur deux jeunes gens possédant chacun une très belle voix.

Meinrad Brodard, de La Roche (La Gruyère), et Jean-Charles Bamert, de Fribourg, se partageront l'honneur de chanter tour à tour une chanson qui est une des perles de la partition de M. Gustave Doret.

Tombé dans l'escalier. — M. Robert Jungo, 51 ans, employé à la Chancellerie d'Etat, à Fribourg, a été, lundi soir, victime d'un accident à son domicile. En descendant l'escalier, il fit un faux pas et roula sur les marches. Lorsqu'on lui porta secours, il avait perdu connaissance. Le médecin ordonna son transfert à l'hôpital. M. Jungo a une fracture du crâne et de l'arcade sourcilière.

Chronique romontoise.

L'orage dans la contrée du Gibloux. — Mercredi soir, peu après 20 heures, après une chaude et belle journée, un fort orage s'est déchaîné sur Romont et sur la région du Gibloux. Il a eu comme prologue de fulgurants éclairs et une chute fort anodine de quelques grêlons. Mais, vers 20 h. 30, ce fut le grand orage avec déploiements de « grosse artillerie » et de pluie torrentielle. Après une heure d'accalmie toute relative, l'orage reprit avec une nouvelle intensité et les cataclysmes du ciel ne se fermèrent que vers 23 heures. Les champs de blé ont quelque peu souffert. Dans les jardins, quelques plates-bandes sont saccagées, spécialement celles où se trouvent des plantes légumineuses à tige élevée. Sur certains points du canton, on signale que la foudre a commis quelques-uns de ses méfaits.

Les foins autour de Romont. — Les foins sont à peu près achevés dans les belles prairies de la banlieue romontoise. Le parfum des foins coupés gâche depuis quelques jours la ville et vient discrètement, dans la fraîcheur matinale, à la faveur des fenêtres ouvertes, réjouir l'odorat des citadins à leur réveil. Toutes les ressources de la ferme sont en action. Les enfants, récemment et momentanément libérés de l'école, rendent, dans la circonstance, un précieux service à leurs parents tout en se familiarisant avec une tâche qui sera plus tard la leur.

Il serait à désirer que, pour achever son œuvre si bien commencée, la nature fit luire sur nos campagnes, encore une série de belles journées afin de permettre la rentrée des foins qui restent encore sur pied. La réalisation de ce vœu serait d'autant plus souhaitable que le pays souffre actuellement d'un malaise qui atteint la montagne, la plaine et un peu tout le monde.

Courses scolaires. — Les examens scolaires terminés et la clôture des cours prononcée, Romont a vu ses classes primaires se fermer les uns après les autres et maîtres et élèves adopter pour deux bons mois le régime réconfortant des vacances. Mais, avant de rompre le contact, les uns et les autres secouent ensemble la poussière de l'école dans de joyeuses promenades, riches en proses et en échantillons divers et fertiles en soucis pour ceux qui sont chargés de convoquer cette turbulente jeunesse à travers le pays. Les rives du bleu Léman ont toujours une grande attirance pour nos écoliers. C'est là, dans cette nappes bleues, qu'ils vont noyer le cauchemar grammatical et les fautes d'orthographe. Pendant que la semaine dernière des camions surabondamment chargés emmenaient vers ces parages une partie de nos enfants romontois, les garçons des écoles primaires s'apprentent à explorer ces jours prochains les gracieuses et sauvages vallées de la Jogne et du Mothélon. Aussi, notre gent écolière pourra faire ample moisson d'impressions et d'agréables souvenirs qui fourniront à ce petit monde des sujets de conversation pour toute la durée des vacances.

A propos du « Bulletin pédagogique ». — L'organe corporatif et professionnel du corps enseignant fribourgeois, et en même temps de la Société fribourgeoise d'éducation, ne répond pas toujours aux services qu'on peut en attendre en ce qui concerne le domaine de la pédagogie pratique. Nous nous souvenons d'avoir entendu, depuis de longues années, le vœu des conférences méthodologiques demandant à ce que le *Bulletin pédagogique* réserve une place plus grande à la partie pratique et que sa rédaction s'imprègne des principes d'organisation et de disposition admis dans les organes étrangers parallèles. On répondait jadis que le manque d'intérêt

bourg. La journée avait soufflé et le ciel était saturé d'électricité. Les dimensions respectables, nombre, heureusement. à la Vignettaz, sur la rive, près de Fribourg; la ferme de M. Maxime (Lac), et près de St-André des dégâts plus ou moins provoquer d'incendie destructeur s'est

ment que nombre de poteaux abattus sur la route, de ce fait, les automobiles ont pu fonctionner, hier

entement tombée sur l'échafaud. Après deux heures on réussit à sauver

La police de sûreté de sur un jeune Fribourgeois à Genève, qui avait apporté un montant de

de la fête des Vignerons aura deux pour intermédiaire du Chevrier ». Gustave Doret, en présence, Musique et Ballets, qui a eu la chance de deux jeunes gens possédant une voix.

La Roche (La Gruyère), de Fribourg, se partageant tour à tour une des perles de la partition

escalier. — M. Romont employé à la Chancellerie, le lundi soir, victime d'un homicide. En descendant les escaliers et roula sur les marches, il avait le cou brisé. Le médecin ordonna son décès. M. Jungo a une fracture de la nuque.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

romontaise. — M. Morand, après une chaude lutte, a été déchu de son mandat. Il a eu comme adversaires M. S. et M. P. Les dépouilles de la grosse raie. Après une heure de lutte, le poisson a été déposé dans un panier.

immédiat du Bulletin provenait de l'indifférence des maîtres et de leur refus de collaboration. Dernièrement encore, un appel était adressé à toutes les bonnes volontés en vue de provoquer une vie plus intense dans les pages du Bulletin. Or, dans son dernier numéro, l'organe constate qu'une vingtaine d'articles écrits par des instituteurs attendent l'heure de la « parution » et que la place réservée, dans la partie pratique, aux leçons publiées par certains maîtres ne peut raisonnablement être augmentée. C'est, de la part du Bulletin pédagogique, un aveu de stagnation et d'impuissance.

Nous serons donc obligés de recourir aux bons offices des revues étrangères pour meubler nos modestes bibliothèques professionnelles des outils de travail dont un instituteur conscient et dévoué ne saurait se passer. Car c'est un trésor que cet amas de leçons modèles de toutes sortes empilées et classées sur des rayons où, d'un coup d'œil sûr et d'une main exercée, le maître sait trouver le renseignement opportun et la lumière désirée. Nous sommes heureux d'apprendre que la collaboration soit devenue si riche et que les 16 pages traditionnelles soient trop étroites. Heureux seront les 500 abonnés, ou la plupart, de percevoir au gousset la « superfinance » de fr. 5.—, pour avoir sous la main et tout près du pupitre toute la tablature des leçons et exercices qui reviennent périodiquement au programme, forgée par plus de vingt maîtres dont l'esprit d'initiative et de désintéressement ne peut qu'être loué et encouragé.

Demandez à nos modestes « primaires » d'éditer des volumes, c'est, on en conviendra, d'une ironie peu commune, alors qu'un organe qui compte plus de 500 abonnés se refuse à envisager tout surcroît de dépense en vue de se rendre plus utile.

Chercher à abattre d'un coup de plume ou d'un trait d'esprit des initiatives qui se font jour était peut-être dans nos vieilles traditions; il faut aujourd'hui que des idées plus larges président à nos destinées. P. et S., inst.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Jeudi matin, 7 juillet, est décédée à Botterens Mme Vve Adélaïde Pugin, âgée de 84 ans. Avec la défunte disparaît une brave épouse et mère dont l'existence n'avait à son actif que travail et dévouement aux siens.

Nous présentons aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Au Tirage. — Samedi soir et dimanche, 9 et 10 juillet, sont deux dates, que chacun, dans notre petite ville de Bulle, a bien retenues. Le public bullois et les campagnards des environs viendront, comme toujours ils l'ont fait jusqu'ici, témoigner leur sympathie à notre vaillante section de gymnastique à l'occasion de sa fête populaire, au Tirage. Inutile d'ajouter que le génie habituel des organisateurs des kermesses « gymnastiques » ne s'est pas arrêté, la série des jeux et attractions annonçant plusieurs innovations pleines d'intérêt.

Et sans aller plus loin dans ce domaine est-il nécessaire de dire que nos « gyms » ne comptent ni le temps, ni le dévouement quand ils sont appelés à défendre nos couleurs locales dans les diverses joutes artistiques de notre beau sport national. Ils ont pourtant droit — chacun en conviendra — à l'appui et à la reconnaissance de cette population qui, à leurs retours de fêtes, vient chaque fois les acclamer. C'est ce qu'elle fera samedi et dimanche; il y aura foule au Tirage.

Chez nos hôteliers. — M. Alex. Sudan, tenancier actuel de l'Hôtel de Ville de Broc, s'est rendu acquéreur de l'Hôtel Bellevue, dans la même localité.

A Echallens. — La nouvelle église sera consacrée par Monseigneur l'Evêque, le 19 septembre prochain.

Fermentation des fourrages. — La Commission cantonale d'assurance contre l'incendie nous communique ce qui suit :

La rentrée des foins étant déjà bien avancée dans le canton, nous trouvons qu'il est opportun de rappeler aux agriculteurs que la fermentation des fourrages doit être surveillée sérieusement et que ceux qui ne prennent pas les mesures élémentaires de précaution en cas de fermentation excessive, suivie de combustion, s'exposent à perdre tout ou partie du droit à l'indemnité.

Le contrôle de la température des tas de fourrages est grandement facilité par l'emploi de sondes munies de thermomètres. Afin de favoriser leur diffusion dans nos campagnes, la Commission a décidé, dans sa séance du 28 juin, de subventionner l'achat de ces engins, au raison de 25 % aux communes et de 20 % aux particuliers. En outre, elle fournira volontiers les renseignements qu'on pourrait lui demander concernant le choix du système de sonde, son prix et l'adresse des fabricants.

L'achat de ces engins est vivement recommandé aux communes et aux particuliers.

Alerte. — Mardi, vers 15 heures, la population de Gruyères a été mise en émoi par un commencement d'incendie dont les conséquences auraient pu être très fâcheuses. Le feu s'est déclaré dans une buanderie, appartenant au bâtiment de M. Courlet, et où l'on préparait la lessive. Des étincelles s'échappant du tuyau du fourneau à lessive vinrent à tomber sur les planches surchauffées et desséchées du local. Elles s'enflammèrent immédiatement et le feu prit tout de suite des proportions inquiétantes.

Aussitôt, toute la population alarmée se rendit sur les lieux. Les pompiers y étaient déjà et l'on avait fait adroitement fonctionner un extincteur lorsque les hydrants entrèrent en action. Le feu fut bientôt maîtrisé et l'on en fut quitte pour une émotion profonde et quelques dégâts peu importants. Cette circonstance est fort heureuse, car pour peu que l'incendie ait pris de l'importance, il pouvait se communiquer à la salle contiguë, qui sert à Mme Courlet de lieu d'exposition et de vente des dentelles du « Filet de Gruyères ». Il y en avait là pour une somme fort coquette. Le même bâtiment abrite des meubles antiques et de nombreuses et remarquables toiles de celui qui est à un titre spécial le peintre de Gruyères, M. J. Redmond. C'est donc un précieux trésor artistique qui a échappé à l'élément destructeur dont la ville a été si heureusement préservée par la présence d'esprit de quelques-uns et le dévouement de tous.

ETAT CIVIL DE BULLE

Naisances.

Jun 1. — Morard Françoise-Marie-Augusta, fille de Casimir, docteur en médecine, de Gurnefens, domicilié à Bulle, et de Jeanne, née Barras.

Jun 9. — Pasquier Marcelle-Alberte, fille de Louis, agriculteur, de Bulle, et de Marie, née Monney.

Jun 9. — Gross Henri-Alphonse, fils de Joseph, coiffeur, de Fribourg et Alterswyl, à Bulle, et de Jeanne, née Remy.

13. — Rappo Michel-Paul-Raymond, fils de Marcel, commerçant, de Winnenwyl, et de Léonie, née Pinaton.

24. — Pfug Eliane-Jacqueline, fille de Joseph, fonctionnaire aux télégraphes, de Flihli (Lucerne), à Bulle, et de Emma, née Leuthold.

Décès

Jun 1. — Quartenoud Louis-Joseph, fils de Pierre, originaire de Treyvaux, 4 mois.

2. — Gattoni Charles, fils de Martin, de nationalité italienne, 1 mois.

7. — Chassot Simone, fille de Henri, de Vuistrens-dev.-Romont et La Magne, 7 mois.

29. — Thérèse Marie, veuve de Joseph, de La Roche et Pont-la-Ville, 68 ans.

Mariage.

Jun 25. — Morier Edouard, technicien, de Châteaudoix, et Kolly Rosa, négociante, de Tinterin, Essert et Guin, à Bulle.

En marge de la vie bulloise...

Bulle est une ville bâtie à la campagne, disait un farceur.

Cet axiome à La Palisse s'applique spécialement à notre humble et jolie cité qu'encadrent les tapis verts et ondoyants des campagnes qui poussent leurs pointes jusque dans les murs mêmes de la ville. Cet aspect mi-citadin mi-campagnard donne au chef-lieu gruyérien un cachet rustique et pittoresque toujours remarqué par les visiteurs et n'enlève d'ailleurs rien à la propreté et à l'élégance des rues qui s'alignent dans une forme impeccable et gracieuse au centre du minuscule plateau encadré de montagnes accueillantes et fertiles.

C'est surtout au moment de la fenaison que la fusion des deux éléments dans une harmonieuse et muette entente présente son point culminant. De bon matin, le grincement des faucheuses mécaniques arrive aux cloisons ouvertes et tout le long du jour l'odeur appétissante des foins parfumés que l'on transporte en élégants édifices sur les lourds chariots vous donne l'impression d'être en rase campagne. Nombre de citadins, nés dans ce milieu des champs tout en conservant leurs traditions particulières, apportent, dès qu'a sonné l'heure de la fermeture des bureaux ou des magasins, leur modeste concours à la cueillette des fourrages aromatiques séchés au rude soleil de juillet. Ils goûtent avec une jouissance raffinée qu'atténue l'accablante chaleur à laquelle ils ne sont en général pas accoutumés les bienfaits du travail en plein air, sous les rayons vivifiants du roi des astres. Et, quand ils s'en reviennent au logis, les membres raidis par la pénible tâche, un sommeil réparateur est la récompense de leur généreuse et solidaire activité.

Ils ont appris en même temps le respect des hommes de la terre dont l'âpre labeur apporte plus ou moins directement sur nos tables la nourriture quotidienne. C'est ainsi que se forment le mieux au cerveau des hommes les principes d'une large compréhension sociale et de la juste estimation des êtres et des choses. P.

CHEZ NOS VOISINS

Une doyenne à l'Etivaz. — On va fêter, à l'Etivaz, le 13, le 90^{ème} anniversaire de Mme Adèle Ramel, appelée familièrement tante Adèle. Cette femme s'est distinguée par une puissance de travail extraordinaire et fut un modèle d'activité pour la population de la vallée. Le travail ne l'a point empêchée d'atteindre le grand âge.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

L'incident franco-italien du Mont-Cenis est en voie d'arrangement. Aucune violation de territoire n'a eu lieu et les tirs effectués par l'artillerie italienne ont eu lieu sur territoire italien, de la même façon que les années précédentes. Les dégâts causés à des propriétés appartenant à des Français seront estimés et payés.

Des personnes habitant un village très isolé de Terre-Neuve ont fourni des détails très précis sur le passage dans ces contrées de l'« Oiseau-Blanc », le 9 mai écoulé. Il se vé-

rifia donc que Nungesser et Coli n'ont point péri en mer. Il semble qu'ils ont plutôt disparu dans les hautes montagnes de Terre-Neuve, vers lesquelles se dirigeait l'avion.

Un incident a éclaté à Belgrade entre un attaché militaire français et un diplomate italien. On affirme qu'il se réglera facilement.

Malheurs et accidents.

Une barque montée par quatre personnes a chaviré dimanche sur le canal du Rhône, à Lyon. Seule, une fillette de cinq ans a pu être sauvée. Les grandes personnes sont noyées.

A l'occasion de la fête de l'Indépendance américaine, de nombreux accidents ont eu lieu, selon la coutume, par suite d'explosions prématurées de tirs, etc. On signale une vingtaine de morts, surtout des enfants et plusieurs centaines de blessés.

Mardi, le jeune Aldo Maffei s'est noyé dans le lac de Neuchâtel, en tombant d'une embarcation à voile, sur laquelle il était monté en compagnie d'un ami. La sœur et la belle-sœur du jeune homme avaient été tuées, l'an dernier, dans un accident de chemins de fer, au Tessin. On devine le désespoir de la mère.

Bidermann, le monstre qui assassina la jeune Frieda Studer, a failli être lynché par la foule que la police eut grand-peine à contenir. Il a fait, en face de sa victime, des aveux complets et a gardé un sang-froid sinistre.

Le gendarme Paul Michel, 31 ans, stationné à Yverdon, s'est tué mardi soir, en tombant de sa bicyclette, entre le Mont et Cugy. La machine s'était engagée dans le rail du tramway. Le jeune policier était très estimé. Il laisse une femme et trois enfants en bas âge.

A La Chaux-de-Fonds, une automobile s'est jetée dans un ravin, après avoir manqué un virage. Les trois occupants, un homme et deux dames, sont grièvement blessés.

Une collision de trains s'est produite dans la vallée de l'Hudson, près de New-York. Quatre tués. Dix blessés.

Près de Wettingen (Argovie), un enfant de 6 ans qui circulait à bicyclette s'est jeté sous une automobile et a été tué net.

A Langenthal (Berne), un garçon de 13 ans qui s'amusa avec un flobert, ignorant qu'il était chargé, en compagnie d'un ami, tua net ce dernier en le mettant en joue.

A Magdebourg (Allemagne), un train a déraillé et est tombé en partie dans un ravin à la suite des pluies torrentielles de la veille. Cinq personnes ont été tuées et plusieurs blessées grièvement.

A Soleure, une explosion s'est produite dans un salon de coiffure au moment où un garçon remplissait une bouteille d'éther. Une dame Dreyer, 50 ans, fut rapidement la proie des flammes et s'enfuit dans la rue où des passants réussirent à éteindre les flammes. Mme Dreyer est dans un état désespéré. Deux coiffeurs sont également brûlés gravement.

A Baden, un baigneur de 19 ans, qui ne savait pas nager, s'éloigna trop de la rive et fut emporté par le courant. Il s'est noyé.

Dans le Seethal, une horde de sangliers est en train de dévaliser les cultures. On n'a pas encore réussi à abattre les pachydermes malfaisants.

A Davos, le voiturier Fuhrer, dont le cheval s'était emballé, s'est assommé en tombant sur la route.

A Bâle, le jeune Refer, 13 ans, s'est noyé en se baignant dans le Rhin.

Un cheminot de La Chaux-de-Fonds, voulant franchir un petit mur, s'est fait sauter une artère et est décédé peu après.

A Tramelan, le jeune Ryse, 18 ans, a été projeté par une ruade de cheval sur le toit d'une remise voisine. Son état est grave.

Le prince Frédéric-Sigismond de Prusse, qui s'était gravement blessé dans une course de chevaux, sur l'Allmend de Lucerne, a dû être opéré. Il a succombé dans la nuit.

Crimes et délits.

A Madrid, dans une crise de folie, un jeune homme a tué à coups de couteau sa mère,

ON CHERCHE

pour date à convenir, petit logement

2-3 pièces, si possible au centre de la ville.

Faites offres par écrit, avec prix, sous P. 1429 B, à Publicitas, BULLE.

Chevaux pour abattre

et accidents sont payés un bon prix, par la

Boucherie Chevaline Centrale

Louve 7, LAUSANNE

H. Verrey.

Tél. bouch. 92.59 — app. 92.60.

On demande dans bonne famille du canton de Lucerne

une cuisinière

capable et expérimentée. Bon gage. Entrée de suite.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 1480 B. 1690

Abonnez-vous à „La Gruyère“.

sa fiancée et un voisin. Dans la rue, il tua ensuite un passant et en blessa grièvement six. Le meurtrier a pu être maîtrisé après avoir opposé une longue résistance.

Dans un village serbe, quatre personnes ont été tuées et plus de 60 blessées au cours d'une campagne électorale.

Rodolphe Knecht, l'assassin d'une femme de mauvaise vie, à Lausanne, a été condamné à 20 ans de réclusion et aux frais de la cause.

A Londres, un ancien douanier a tué successivement sa femme, son fils et sa fille, puis se fit sauter la cervelle. Cet acte atroce est dû à des ennuis de famille.

Dernière Heure

A Blankenbourg (Allemagne), un jeune berger et quinze vaches ont été frappés par la foudre. Le bétail a ensuite été emporté par les hautes eaux.

A Seattle (Etats-Unis), un avion commercial est tombé. Les quatre personnes qui étaient à bord ont péri.

Il n'y a rien de meilleur

que du Sykos, café de figures. C'est ce qu'écrivit Mme H. à R. 755.

Prix en mag. : Sykos, 0.50; Virgo 1.50, Nago, Olten.



Les familles JACCOTTET, PUGIN, GREMAUD, à Botterens et Echallens, ont la douleur de faire part du deuil cruel qu'elles viennent d'éprouver dans la personne de

Madame Vve Adélaïde PUGIN
née GREMAUD

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, aïeule et parente, enlevée à leur affection le 7 juillet 1927, dans sa 84^{ème} année, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Echallens, samedi 9 courant, à 10 heures.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame Vve Albert Grandjean, à Bulle, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son fils, et particulièrement la Société des géomètres, le Cercle des Arts et Métiers, le Club Alpin, les sociétés de Musique, Chorale, Gymnastique, Espérance et Football, à Bulle.

Monsieur **Gustave GRANDJEAN** et ses enfants à Enney, touchés des marques de sympathies reçues, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont compati à leur douleur.

Monsieur **Léon FAVRE** à Vuadens et famille remercient bien sincèrement les Sociétés, ainsi que les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de si touchantes marques de sympathie dans le deuil bien cruel qui vient de les frapper.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. MURITH S. FRIBOURG
Magasin de cercueils et couronnes.
Louis PASQUIER, représent. pour BULLE.
Automobiles funéraires. P.20.058F

Editeur responsable: Alph. Glasson, Bulle

Un programme sensationnel
au Cinéma Lux
Pour l'amour de Carmelita
DRAME D'AVENTURES (très passionnel)
— MUCHE —
ou LE MENDIANT DE PARIS
Pièce sentimentale et très gaie
jouée par KOLINE, le plus grand comique de l'époque.

A VENDRE
à Bulle
un bâtiment
en bon état, comprenant 6 jolis logements, jardin, etc.
Affaire avantageuse
Prix d'estimation fr. 27.000.
S'adresser à J. Bosson, maison Ryser, Rue Gruyères, Bulle.
Téléphone 169.

A VENDRE
une vache laitière
rouge, chez Jules Gremaud, Riaz.
PHARMACIE D'OFFICE
DIMANCHE 10 JUILLET
Pharmacie STREBEL

Vu le succès de notre vente de chaussures en

Soldes et occasions

nous allons nous trouver dans l'obligation de limiter la durée de notre

Liquidation partielle.

Il est évident que vous avez un intérêt primordial à ne pas renvoyer à demain pour choisir votre occasion.

Voir tous nos articles affichés en vitrine.

Chaussures Modernes
Bulle
Place du Tilleul.

Bulle -- AU TIRAGE -- Bulle
Samedi soir et Dimanche dès 14 h.
9 et 10 juillet 1927

Grande Fête Populaire

organisée par la

SECTION de GYMNASTIQUE de BULLE

SAMEDI SOIR : DANSE LIBRE
(Pont couvert -- Bonne musique)

Carrousel et Tir-pipes.

TOMBOLA (60 % des billets gagnants).

Nombreuses et nouvelles attractions.

GRANDE CANTINE -- BUVETTE
Consommations de 1^{er} choix.

— **Garage aux Vélos.** —

En cas de mauvais temps, renvoi au samedi et dimanche 16 et 17 juillet.

LIQUIDATION A L'ARMAILLI
Place des Alpes -- BULLE

Profitez des dernières semaines de liquidation
PRIX TOUJOURS PLUS BAS -- Triège sur fil.



Pour obtenir une belle coupe et une ondulation durable, adressez-vous au **Salon de coiffure Jos. GROSS** avenue de la Gare. Vous serez certainement satisfaites.

SOUSSION

Les travaux de terrassement et maçonnerie, charpente, ferblanterie et couverture du bâtiment de **M. DEMIERRE, méd.-dentiste, à Bulle.** Plans, cahier des charges, formulaires de soumission au bureau de l'architecte **L. Weber, à Bulle,** du 15 au 20 juillet, de 9 h. à midi. Soumissions à remettre au propriétaire pour le **21 juillet, avant 18 h.**

A vendre

au centre du village de La Tour-de-Trémo **une maison** neuve avec grand balcon, 9 pièces, vaste remise, cave, bûcher, place à bâtir, etc. Occasion exceptionnelle. Prix avantageux. S'adresser à **J. Bosson,** maison Rysler, R. de Gruyères, **Bulle.** Téléphone 169.

Organiste.

Importante paroisse du canton offre poste d'organiste et de directeur de chant pour le 1^{er} octobre prochain. S'adresser, d'ici au 15 juillet, à **Publicitas Bulle,** sous P. 1447 B.

A VENDRE un bon potager 4 trous, parfait état, bouillote en cuivre. S'adresser au **Café des ORMEAUX, La Tour.**

On cherche jeune fille

émancipée des écoles pour garder un enfant et aider au ménage. S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 1476 B.

A LOUER bel appartement

à La Tour, près des 2 gares, de 2-3 chambres, bien ensoleillé. S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 1474 B.

A LOUER 2 jolis appartements.

de suite à La Tour. S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 1472 B.

A LOUER jolie chambre meublée

indépendante, avec balcon. S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 7416 B.

Vente juridique.

(1^{re} enchères). L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, samedi 9 juillet 1927, dès 2 heures du jour, au domicile de **M. Etienne Castella,** menuisier, à Pringy: **1 canapé, 1 garde-robe et 1 char à bras.** Bulle, le 7 juillet 1927.

Vente juridique.

(1^{re} enchères). L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, samedi 9 juillet 1927, dès 2 heures du jour, au domicile de **M. Alphonse Dupré,** sellier, à Vuippens: **1 machine à coudre pour sellier.** Bulle, le 7 juillet 1927.

CIRQUE FAR-WEST

Pour la première fois:

BROC - Place de Fêtes.

SAMEDI soir, à 9 heures:

Grande Représentation de famille.

DIMANCHE, à 15 heures: **GRANDE MATINÉE.**

Dimanche soir, à 9 heures:

DERNIÈRE REPRÉSENTATION

Programme nouveau. Chaque représentations 10 numéros. Nombreux animaux dressés.

Invitation cordiale. Les représentations auront lieu par n'importe quel temps.

XVIII^{me} FÊTE FÉDÉRALE de MUSIQUE à LA CHAUX-de-FONDS

— 22, 23, 24 et 25 juillet 1927 —

80 SOCIÉTÉS : 4000 EXÉCUTANTS

MORCEAUX DE CONCOURS ET D'ENSEMBLE

Journée officielle : Dimanche 24 juillet

Cantine neuve pour 3500 personnes.

Concerts et Exorécices pendant les banquets.

Chaque soir, dès 20 heures, représentation grandiose de :

— **L'OPÉRA GUILLAUME TELL** —

Musique de ROSSINI

Artistes de l'Opéra de Paris, de la Monnaie de Bruxelles, du Théâtre Royal d'Anvers, du Grand Théâtre de Genève.

500 exécutants

Prix des places: **1 à 10 fr.** — Location à l'avance, dès le 1^{er} juillet au Théâtre de La Chaux-de-Fonds. Téléphone 15.15.

Magasinier-chauffeur

demandé par Maison de la ville. Place d'avenir pour jeune homme débrouillard.

Offres avec prétentions à **Case postale 11431, Bulle.**

A la même adresse, on demande

Apprenti de commerce.

VOYAGEUR

demandé

pour la vente des tabacs.

La plus importante fabrique de tabac à fumer et à priser cherche, pour le canton de Fribourg, **représentant-voyageur** à la commission, connaissant à fond la branche.

Adresser offres avec certificats à la

Filiale di Chiasso

della **Fabbrica Tabacchi Brissago in Chiasso.**

Compagnie des Chemins de fer électriques de la Gruyère

Le Conseil d'Administration convoque l'**Assemblée générale des actionnaires pour jeudi 21 juillet 1927, à 16 h., au château de Bulle,** avec l'ordre du jour suivant :

Rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires-vérificateurs pour 1926. — Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports. — Renouvellement de la série sortante des membres du Conseil d'Administration. — Nomination des Commissaires-vérificateurs et leurs suppléants pour 1927. — Propositions individuelles.

Le rapport de gestion, le bilan, le compte de Profits et Pertes et le rapport des Commissaires-vérificateurs seront déposés, à partir du **12 juillet, au siège social de la Compagnie et au Crédit gruyérien à Bulle,** ainsi qu'à la **Banque de l'Etat, à Fribourg,** qui délivreront les cartes d'admission à l'assemblée, sur dépôt des actions, **jusqu'au 16 juillet inclusivement.**

- MONTBARRY -

Les Bains sont ouverts.

Bains tous les jours de 7 à 19 heures.

Exposition nationale du travail féminin

BERNE - Août 1928

Groupe de la Gruyère et de la Veveyse.

Délai d'inscription: **FIN JUILLET**

Pour tous renseignements s'adresser à **Mesdames Xavier Remy et Marcelle Despond, Bulle.**

MODES
MME JEANNE GLASSON
RABAIS
sur tous les Articles d'Été.



Toitures
Revêtements de façades
Revêtements intérieurs.

MYRTILLES

franches, 1^{re} qualité, 5 kg. Fr. 4.50; 10 kg. Fr. 8.50, contre remboursement.

Gilardi R., Gerra-Gambrogno (Tessin).

A LOUER

jolies chambres meublées exposées au soleil, 15 et 18 fr.

S'adresser à **Publicitas Bulle,** sous P. 1460 B.

A VENDRE

à Vaulruz, **20 poses de bon terrain** en un seul mas, avec grange, 2 chambres et 1 cuisine en bon état.

Prix avantageux. S'adresser à **J. BOSSON,** maison Rysler, rue de Gruyères, **BULLE.** — Téléphone 169.